

Quand la concurrence freine la hausse des frais bancaires

Un an après l'entrée en vigueur de la loi sur la mobilité bancaire, et alors que des acteurs numériques apparaissent sur le marché français, les banques affichent des prix quasi stables pour 2018 selon le baromètre Meilleurebanque.com pour « Le Monde ».

LE MONDE ARGENT | 06.02.2018 à 07h30 • Mis à jour le 06.02.2018 à 17h14 | Par Agnès Lambert



Sur les six profils examinés, la hausse des tarifs est en moyenne de 0,34% sur un an

Une fois n'est pas coutume, l'heure est à la modération pour les tarifs bancaires : les frais ont augmenté en moyenne de 0,34 % sur un an pour les six profils du baromètre réalisé par le comparateur Meilleurebanque.com pour *Le Monde*. « *Les réseaux ne peuvent plus se permettre d'augmenter leurs tarifs. La loi Macron sur la mobilité bancaire facilite le changement d'établissement, et les clients ont désormais confiance dans les banques en ligne, qui sont 80 % moins chères, voire plus* », analyse Maxime Chipoy, responsable de Meilleurebanque.com.

Des différences de coût considérables quel que soit le profil des clients

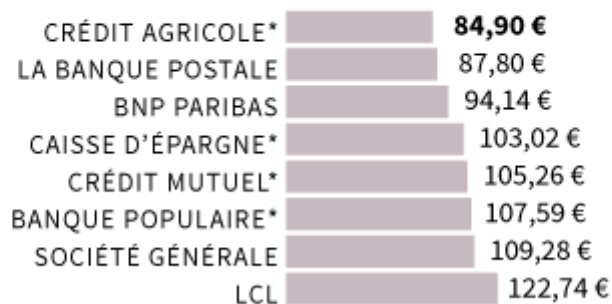
COÛT ANNUEL DES SERVICES CORRESPONDANT À CHAQUE PROFIL



LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES**



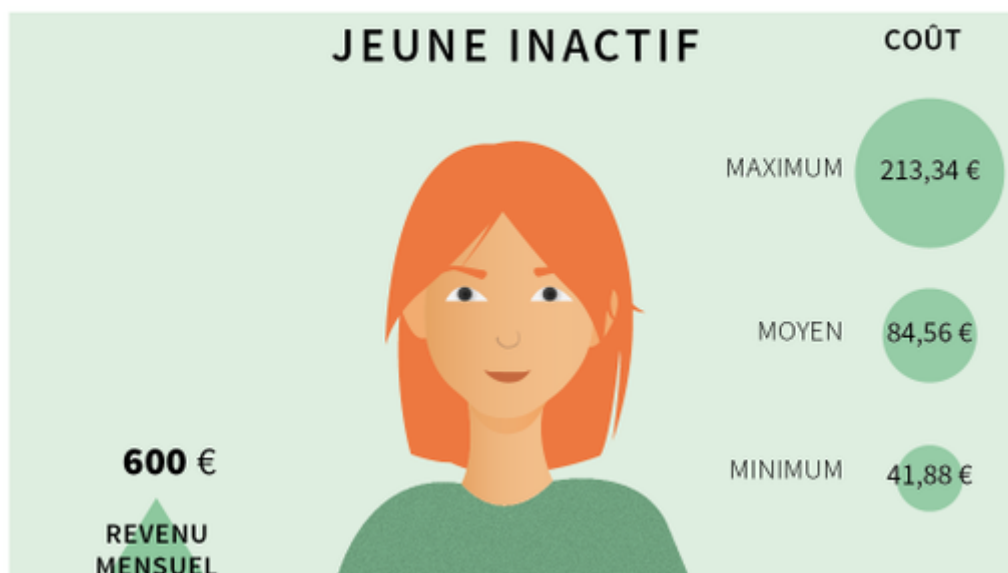
LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES



* MOYENNE DES CAISSES RÉGIONALES **DANS LE CADRE D'UNE CONSOMMATION UNIQUEMENT EN LIGNE

Entrée en vigueur il y a tout juste un an, le 6 février 2017, la loi sur la mobilité bancaire simplifie en effet le changement de banque puisque la nouvelle banque du client se met directement en relation avec l'ancienne pour mettre en place les changements de domiciliation des prélèvements et virements récurrents. La réglementation facilite certes le changement, mais n'a pas donné lieu à une révolution. Car la force d'inertie est considérable : « *Les Français sont extrêmement fidèles à leur banque, dans laquelle ils restent en moyenne une quinzaine d'années. Cette durée tend à diminuer, mais elle relève presque de l'irrationnel* », constate Baudouin Choppin de Janvry, directeur conseil industrie financière chez Deloitte. Les mauvaises langues estiment qu'il est plus fréquent de **divorcer** que de **changer** de banque.

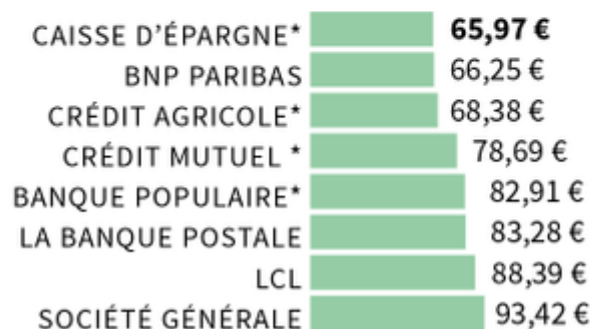
COÛT ANNUEL DES SERVICES CORRESPONDANT À CHAQUE PROFIL



LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES**



LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES



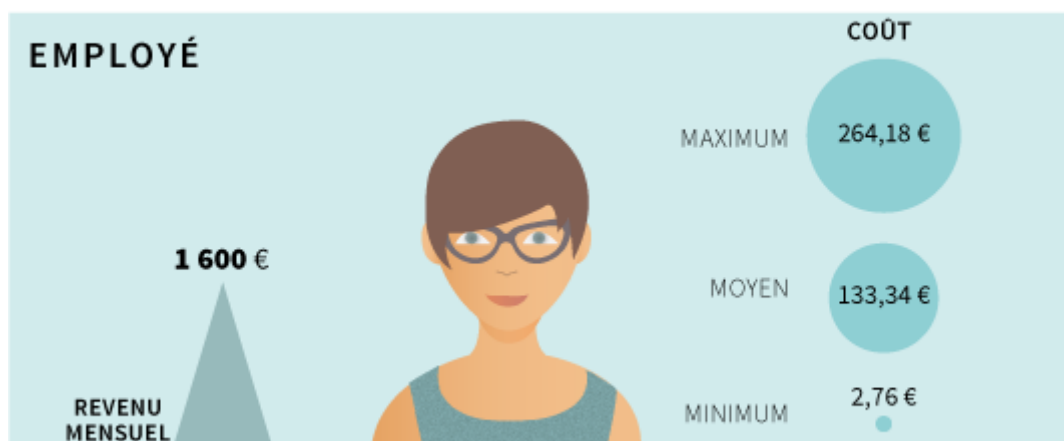
Au-delà de la réglementation sur la mobilité, une autre hypothèse permet d'expliquer la modération dont font preuve les banques cette année pour établir leurs tarifs. La concurrence s'est en effet considérablement développée. Les réseaux se voient grignoter des parts de marché par les banques en ligne historiques depuis une quinzaine d'années. Ainsi, Boursorama compte 1,2 million de clients, contre 1 million pour ING Direct et 670 000 pour Fortuneo. Basées sur la gratuité des produits et services du quotidien, ces établissements se sont peu à peu installés sur le marché. « Nos clients ont réglé en moyenne 11,75 euros de frais en 2017 et 59 % d'entre eux n'ont rien payé. Ces chiffres confirment que les banques en ligne permettent aux clients de faire jusqu'à 180 euros d'économies par an par rapport aux réseaux traditionnels », estime Benoît Grisoni, directeur général de Boursorama.

La facturation Internet se marginalise

Pourtant, le ciel s'assombrit pour les banques en ligne historiques. « Jusqu'à une période récente, elles étaient les challengers des réseaux traditionnels. Depuis peu, elles sont elles-mêmes challengées par les néobanques », décrypte Julien Maldonato, associé conseil innovation chez Deloitte. Car la véritable nouveauté de l'année 2017 est l'arrivée sur le marché français de nouveaux acteurs digitaux.

Des différences de coût considérables quel que soit le profil des clients

COÛT ANNUEL DES SERVICES CORRESPONDANT À CHAQUE PROFIL



LES SIX BANQUES LES MOINS CHÈRES**

BFORBANK	2,76 €
BOURSORAMA BANQUE	2,76 €
FORTUNEO	3,16 €
ORANGE BANK	3,16 €
HELLO BANK	3,16 €
ING DIRECT	3,16 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

LA BANQUE POSTALE	112,68 €
CRÉDIT AGRICOLE*	114,28 €
LCL	114,87 €
CAISSE D'ÉPARGNE*	126,56 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	135,62 €
CRÉDIT MUTUEL*	138,28 €
BNP PARIBAS	138,47 €
BANQUE POPULAIRE*	141,12 €

* MOYENNE DES CAISSES RÉGIONALES **DANS LE CADRE D'UNE CONSOMMATION UNIQUEMENT EN LIGNE

Lancée en novembre 2017 après plusieurs reports, **Orange Bank** ambitionne de convaincre 2 millions de clients en dix ans. La force de frappe de l'opérateur télécoms, qui compte 27 millions de clients en téléphonie, inquiète à la fois les réseaux traditionnels et les banques en ligne. De quoi plaider pour le statu quo sur les prix. Autres nouveaux entrants sur le marché, la banque allemande N26 a ouvert ses portes virtuelles en janvier 2017, rejoint en septembre par la version française du site britannique Revolut.

« LES BANQUES EN LIGNE SONT ELLES-MÊMES CHALLENGÉES PAR LES NÉOBANQUES »,
JULIEN MALDONATO,
ASSOCIÉ CONSEIL INNOVATION CHEZ DELOITTE.

Les clients des banques de réseaux classiques bénéficient indirectement de cette concurrence accrue. Mais attention, la stabilité des services bancaires ne s'applique pas uniformément à tous les tarifs.

Lire aussi : [Le grand écart des réseaux mutualistes](http://www.lemonde.fr/argent/article/2018/02/06/le-grand-ecart-des-reseaux-mutualistes_5252312_1657007.html) (/argent/article/2018/02/06/le-grand-ecart-des-reseaux-mutualistes_5252312_1657007.html)

Ainsi, les frais de tenue de compte se sont généralisés ces dernières années. Ils s'élevèrent en moyenne à 21,33 euros par an, soit 2,24 % de plus qu'un an auparavant. Il est à noter que les banques en ligne n'en facturent pas. Le coût des cartes bancaires est relativement stable (+ 0,5 %), avec toutefois une hausse des tarifs des cartes à débit immédiat, tandis que celles à débit différé voient leurs prix baisser. Ce mouvement lancé il y a deux ans témoigne de la volonté des banques d'inciter leurs clients à choisir une carte à débit différé, faisant l'objet de commissions interbancaires réduites, plutôt qu'à débit immédiat. Ainsi, la carte classique à débit différé coûte en moyenne 45,19 euros (- 1,26 % sur un an), tandis que son homologue à débit immédiat est facturée 43,22 euros (+ 2,43 %).

Des différences de coût considérables quel que soit le profil des clients

COÛT ANNUEL DES SERVICES CORRESPONDANT À CHAQUE PROFIL



LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES**

BOURSORAMA BANQUE	55,06 €
BFORBANK	57,18 €
FORTUNEO	62,01 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

LA BANQUE POSTALE	214,96 €
CRÉDIT AGRICOLE*	229,30 €
BANQUE POPULAIRE*	230,25 €
CAISSE D'ÉPARGNE*	239,51 €
LCL	239,97 €
CRÉDIT MUTUEL*	254,69 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	264,58 €
BNP PARIBAS	267,18 €

* MOYENNE DES CAISSES RÉGIONALES **DANS LE CADRE D'UNE CONSOMMATION UNIQUEMENT EN LIGNE

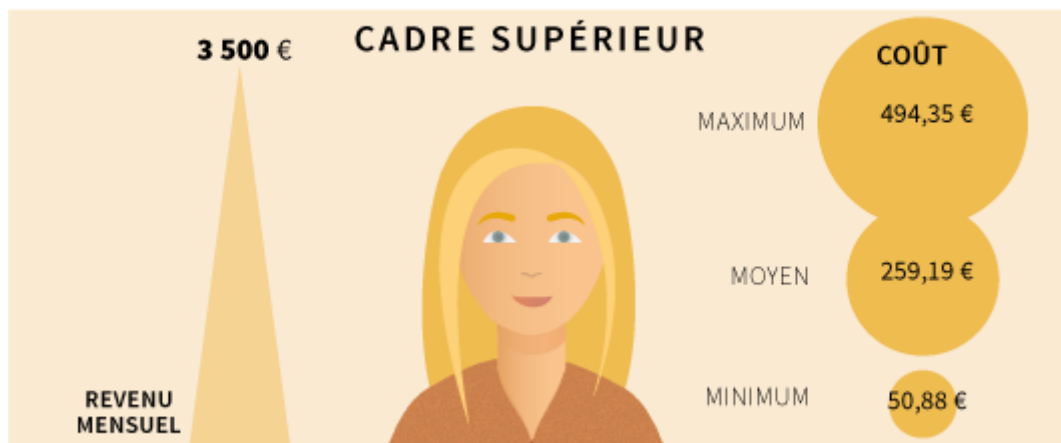
Du côté des bonnes nouvelles, la facturation de l'abonnement Internet, permettant de consulter ses comptes et de réaliser des virements externes, tend à se marginaliser. Le nombre de banques le facturant diminue, et la note recule parmi ceux qui continuent à le facturer. Ainsi, pour notre profil de cadre, seuls 15 établissements sur 113 étudiés continuent à facturer des frais d'abonnement Internet en 2018, contre 18 l'an dernier, pour un montant moyen de 17,80 euros, en baisse de 14,2 %.

Assurance superflue

A noter, l'assurance « moyens de paiement » passe de 24,72 euros à 24,81 euros sur un an. Une hausse modérée, certes, mais pour un service dans la pratique largement inutile. En effet, la réglementation impose aux banques de rembourser intégralement le client en cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire. De plus, depuis l'entrée en vigueur de la directive sur les services de paiement (DSP2), le 13 janvier 2018, l'éventuelle franchise restant à la charge du client est passée de 150 euros à 50 euros. « Cette franchise ne s'applique que dans des cas exceptionnels, en cas de grave négligence du client qui a par exemple inscrit son code secret sur sa carte. Et cette négligence doit être prouvée par la banque », explique Maxime Chipoy.

Des différences de coût considérables quel que soit le profil des clients

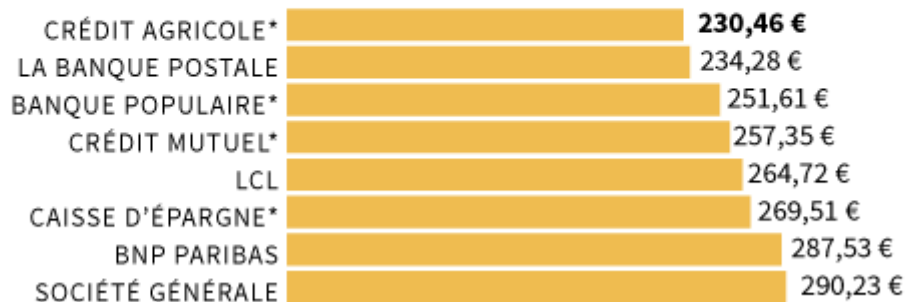
COÛT ANNUEL DES SERVICES CORRESPONDANT À CHAQUE PROFIL



LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES**



LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES



* MOYENNE DES CAISSES RÉGIONALES **DANS LE CADRE D'UNE CONSOMMATION UNIQUEMENT EN LIGNE

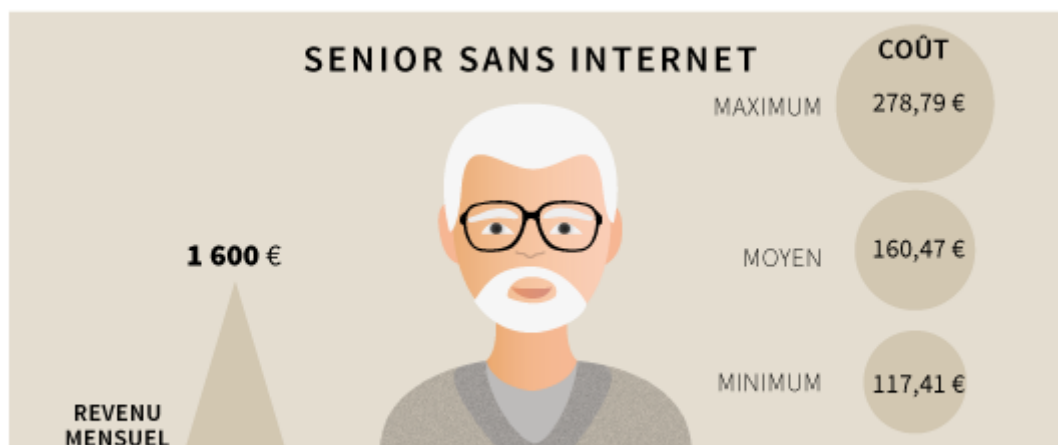
Dans l'écrasante majorité des cas, la victime est remboursée par la banque sans franchise en cas de vol ou de fraude, ce qui signifie que l'assurance « moyens de paiement » est superflue. « Ces assurances couvrent aussi la perte des papiers d'identité ou des clefs. Mais les banques exploitent les craintes de leurs clients sur la carte bancaire pour leur vendre ce service, pourtant totalement inutile en cas de vol de cette carte », ajoute M. Chipoy.

Lire aussi : A l'étranger, attention aux frais ([/argent/article/2018/02/06/a-l-etranger-attention-aux-frais_5252310_1657007.html](http://argent/article/2018/02/06/a-l-etranger-attention-aux-frais_5252310_1657007.html))

Reste à savoir comment évoluera le marché durant les prochains mois. Nul doute que les patrons des réseaux bancaires traditionnels scruteront attentivement les succès commerciaux de leurs nouveaux concurrents mobiles. « Les banques de réseaux sont engagées dans un long processus de fermeture d'agences, qui à terme leur permettra de réduire leurs coûts. La grande inconnue est de savoir si elles répercuteront cette baisse de coût sur leurs clients en baissant leurs tarifs », s'interroge Maxime Chipoy.

Des différences de coût considérables quel que soit le profil des clients

COÛT ANNUEL DES SERVICES CORRESPONDANT À CHAQUE PROFIL



LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES

CRÉDIT AGRICOLE PROV. CÔTE D'AZUR	117,41 €
CIC	119,07 €
CRÉDIT AGRICOLE AQUITAINE	128,92 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

LA BANQUE POSTALE	137,40 €
CRÉDIT AGRICOLE*	144,46 €
CAISSE D'ÉPARGNE*	151,11 €
BANQUE POPULAIRE*	154,04 €
BNP PARIBAS	158,65 €
CRÉDIT MUTUEL*	162,73 €
LCL	164,69 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	179,12 €

* MOYENNE DES CAISSES RÉGIONALES

**DANS LE CADRE D'UNE CONSOMMATION UNIQUEMENT EN LIGNE

SOURCES : WWW.MEILLEUREBANQUE.COM ; « LE MONDE ARGENT & PLACEMENTS »

INFOGRAPHIE : MARIANNE BOYER

Méthodologie

L'enquête réalisée par Meilleurebanque.com pour *Le Monde* passe au crible les tarifs bancaires de 170 banques et agences en ligne, à la date du 3 janvier 2018 et à partir des tarifs publics de chaque banque. Ces tarifs sont appliqués à six profils types de consommation.

Jeune inactif : 20 ans, carte bancaire à contrôle de solde, 300 euros de paiement par carte et un retrait déplacé (dans d'autres banques) par mois, 4 commissions d'intervention par an. Opérations par Internet.

Jeune actif : 20 ans, carte bancaire à débit différé, 500 euros de paiements par carte et 2 retraits déplacés par mois, 4 retraits de 100 euros hors zone euro, 4 commissions d'intervention par an. Le client fait ses opérations par Internet et dispose d'une assurance des moyens de paiement.

Employé : 40 ans, carte bancaire à débit différé, 500 euros de paiements par carte et 2 retraits déplacés par mois, un chèque de banque, 5 commissions d'intervention et 1 virement permanent en agence par an. Opérations en ligne ou au guichet.

Cadre : 40 ans, carte bancaire Gold ou Premier à débit différé, 3 retraits déplacés par mois, 7 paiements de 72 euros et 5 retraits de 100 euros chacun hors zone euro, un chèque de banque par an. Opérations par Internet avec assurance des moyens de paiement.

Cadre supérieur : 40 ans, carte bancaire Gold ou Premier à débit immédiat, 4 retraits déplacés par mois, 13 paiements de 77 euros et 5 retraits de 200 euros chacun hors zone

euro, un chèque de banque par an. Opérations en ligne ou au guichet, assurance.

Senior : 65 ans, carte bancaire à débit différé, 3 retraits déplacés par mois, 4 paiements de 75 euros et 3 retraits de 100 euros chacun hors zone euro, un chèque de banque par an, un rejet de prélèvement par an. Opérations au guichet avec assurance.